

VIRTUAL WORKSHOP SERIES / SÉRIE D'ATELIERS VIRTUELS

Developing a Research and Policy Agenda for Addressing Displacement and Migration in the Context of Disasters and Climate Change in Africa

NOTE CONCEPTUELLE

Série d'ateliers virtuels
Avril-juin 2021

Organisateurs et partenaires:

Cette série d'ateliers virtuels est co-organisée par le centre Kaldor de droit international pour les réfugiés de l'université de Nouvelle-Galles du Sud, la plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes (en anglais: Platform on Disaster Displacement, PDD), l'organisation internationale pour les migrations (OIM), l'agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'autorité intergouvernementale pour le développement (en anglais: Intergovernmental Authority on Development, IGAD), le centre pour les droits humains de l'université de Pretoria, et l'université de Nairobi.

Cette série d'ateliers virtuels est rendue possible grâce au soutien généreux de l'organisation internationale pour les migrations, de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, de l'agence de coopération internationale allemande pour le développement (en allemand: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, GIZ), de la plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes et du réseau d'universités Afrique-Australie (en anglais: Africa-Australia Universities Network, AAUN).

1. Contexte

Les aléas naturels, les catastrophes et le changement climatique font partie des facteurs principaux qui contribuent à la mobilité humaine en Afrique. Pourtant, les voies légales migratoires pour ceux qui traversent les frontières internationales dans ce contexte restent limitées et souvent incertaines. A l'échelle globale, un certain nombre d'instruments légaux offre un cadre important pour répondre aux déplacements et aux migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique. Parmi ceux-ci: l'Agenda pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le cadre de catastrophes et de changements climatiques de l'Initiative Nansen, l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, le



Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, le Pacte mondial pour les réfugiés et autres instruments internationaux relatifs au droit international des réfugiés et aux droits humains. Ces instruments sont complétés au niveau régional par une série de cadres régionaux et sous régionaux relatifs aux droits humains, à la protection des réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et à la libre circulation des personnes entre les Etats. Ensemble, ces cadres offrent un fondement important et l'occasion de promouvoir et d'avancer la recherche, les informations et un engagement régional pour la mobilité humaine dans le contexte des catastrophes et du changement climatique en Afrique.

Cette série d'ateliers virtuels donnera l'opportunité aux chercheurs et aux experts en politiques travaillant à travers l'Afrique de s'engager dans des discussions, de former des réseaux et de planifier de futures recherches sur des sujets liés aux déplacements et migrations liés aux catastrophes et aux changements climatiques. Ces ateliers incluront la participation de chercheurs travaillant sur le changement climatique, les catastrophes, les migrations et déplacements dans les domaines juridiques, politiques et autres disciplines. Ils incluront aussi des représentants d'organisations régionales et sous régionales centrales dans ce travail, ainsi que des organisations de la société civile. Grâce à une série de présentations et de discussions en ligne, la série d'ateliers virtuels identifiera les besoins clés et opportunités d'engagement pour des recherches régionales et développements politiques relatifs aux déplacements et migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique en Afrique.

Cette série d'ateliers virtuels devait à l'origine être un atelier en présentiel et avoir lieu à Cape Town, en Afrique du Sud, en Mars 2020. L'atelier en présentiel a dû être annulé suite à la pandémie. En raison de la pandémie qui sévit encore et des restrictions de voyage associées à celle-ci, l'atelier en présentiel sera remplacé par une série d'ateliers virtuels. Cette nouvelle série d'ateliers maintient les mêmes objectifs et résultats prévus que l'atelier initial. Le format revisité de l'atelier permettra de travailler sur ces objectifs et résultats malgré le contexte de la pandémie. Ce format présente aussi des avantages supplémentaires, parmi lesquels: un nombre plus importants de participants puisqu'il n'y a plus besoin de financement pour le déplacement des participants; mais aussi des résultats plus développés grâce au temps supplémentaire laissé à la réflexion et au développement d'idées, de discussions et de propositions.

2. Objectifs and résultats

Objectifs

Cette série d'ateliers virtuels a pour objectifs d'avancer la recherche et l'information sur les déplacements et migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique, de contribuer à la formulation de recherches futures et de recommandations relatives au développement et mise en œuvre de politiques, et de développer un nouveau réseau pour de futures recherches et collaborations sur ce sujet. Cette série d'ateliers virtuels explorera des opportunités pour répondre aux déplacements et aux migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est et en Afrique du Sud. Elle

facilitera une analyse au niveau de chaque sous-région ainsi que le partage d'exemples et perspectives au travers de ces régions.

Les objectifs spécifiques de la série d'ateliers sont:

1. l'identification d'opportunités pour répondre aux déplacements et migrations dans le contexte de catastrophes et du changement climatique en Afrique, plus particulièrement dans ces domaines du droit et des politiques :
 - i. Environnement, changement climatique et catastrophes
 - ii. Migration et libre circulation
 - iii. Droit des réfugiés et droits humains
 - iv. Protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et réinstallation planifiée
2. l'identification des lacunes principales en matière de connaissances qui doivent être comblées dans chacun des domaines du droit et des politiques précédemment identifiés pour que ces opportunités soient pleinement réalisées ; et
3. le développement de propositions pour plus de recherche pour combler les lacunes identifiées et améliorer le développement et la mise en œuvre de futures lois et politiques.

Document de travail

Un document de travail sera partagé avec les participants avant le début de la série d'ateliers virtuels. Ce document de travail:

1. Proposera un cadre conceptuel pour discuter les déplacements et migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique;
2. Présentera une vue d'ensemble des cadres juridiques et politiques principaux qui seront discutés pendant la série d'ateliers; et
3. Identifiera de manière préliminaire quelques lacunes en matière de connaissances et opportunités pour plus de discussions pendant la série d'ateliers.

Résultats

Les résultats de la série d'ateliers seront les suivants:

1. la publication d'un programme de recherche et de politique pour répondre aux déplacements et aux migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique en Afrique. Ce programme présentera une ébauche des lacunes en matière de connaissances qui doivent être comblées pour réaliser le plein potentiel des cadres normatifs régionaux africain. Il présentera aussi des recommandations spécifiques pour de futurs efforts de recherche collaborative pour combler ces lacunes et soutenir le développement de futures lois et politiques ;
2. **l'établissement d'un réseau** de chercheurs et d'experts politiques à travers l'Afrique pour mettre en œuvre le programme de recherche et de politique. A la fin de la série d'ateliers, les participants seront invités à rejoindre ce réseau et à participer à de futures recherches et collaborations.

3. Format et participation

Structure de la série d'ateliers

La série d'ateliers comprendra des sessions plénières d'ouverture et de clôture, ainsi que des sessions plus petites de groupes de travail thématiques pour chacun des domaines suivants du droit et des politiques:

- i. Environnement, changement climatique et catastrophes
- ii. Migration et libre circulation
- iii. Droit des réfugiés et droits humains
- iv. Protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et réinstallation planifiée

Toutes les sessions (plénières et groupes de travail thématiques) auront lieu sur Zoom et dureront entre 1h30 et 2 heures.

Langues

La série d'ateliers virtuels se déroulera en anglais et en français. L'interprétation sera disponible pour toutes les séances et les principaux documents seront disponibles dans les deux langues.

Equipe d'appui de la série d'ateliers

La série d'ateliers virtuels sera soutenue par la consultante principale (Dr Tamara Wood du centre Kaldor de droit international pour les réfugiés de l'université de Nouvelle-Galles du Sud), responsable de la préparation et organisation générale des ateliers, et par une consultante d'appui au projet (Christina Daszkiewicz), spécialisée dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest et autres tâches.

Un groupe de pilotage conseillera périodiquement la consultante principale sur le format et processus des ateliers, ainsi que sur le document de travail et les résultats. Ce groupe de pilotage inclut des représentants du centre Kaldor de droit international pour les réfugiés de l'université de Nouvelle-Galles du Sud, de la plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, de l'organisation internationale pour les migrations, de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, de l'agence de coopération internationale allemande pour le développement, de l'autorité intergouvernementale pour le développement, du centre pour les droits humains de l'université de Pretoria, et de l'université de Nairobi.

Participation

La participation à cette série d'ateliers virtuels est ouverte aux chercheurs et praticiens travaillant dans les domaines liés aux déplacements et migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique. Les domaines pertinents incluent (mais ne sont pas limités à) les politiques de migrations, les politiques environnementales et en matière de changement climatique, la réduction des risques de catastrophe, la protection des réfugiés, les droits humains et les déplacements internes. Les participants peuvent rejoindre un ou plusieurs groupes de travail thématiques (voir les quatre sessions énumérées ci-dessous dans le programme).

Les participants actifs durant la série d'ateliers seront reconnus comme tel dans les résultats et seront invités à rejoindre le nouveau réseau pour la mise en œuvre future de l'agenda de recherche et de politique. Une participation active comprend:

1. Une préparation avant et un engagement actif pendant la série d'ateliers virtuels;
2. La participation aux plénières d'ouverture et de clôture (aux deux sessions);
3. La participation à au moins un groupe de travail thématique (aux deux sessions d'un groupe; les participants peuvent rejoindre plus d'un groupe de travail thématique).

Un appel à participation sera circulé en février 2021 (celui-ci s'ajoute à l'appel à candidature initial de janvier 2020 pour la série d'ateliers, ainsi reflétant mieux le nouveau format virtuel ainsi que la portée géographique plus étendue de cette série). L'organisation fera preuve d'efforts pour assurer une représentation équilibrée des genres et des régions géographiques au sein des participants. La priorité sera donnée aux participants travaillant ou résidant dans la région.

4. Programme

Chaque session aura lieu entre **8h-10h GMT**, ce qui équivaut à:

- 8h-10h Dakar
- 9h-11h Londres/Abuja
- 10h-12h Johannesburg/Genève
- 11h-13h Nairobi/Addis Ababa/Antananarivo
- 12h-14h Port Louis
- 18h-20h Hobart/Sydney

PLENIERE D'OUVERTURE	
Mardi 27 avril	PLENIERE D'OUVERTURE: PRESENTATION DE LA TOILE
GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES	
Session 1: Mardi 4 mai Session 2: Mardi 18 mai	1: ENVIRONNEMENT, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CATASTROPHES
Session 1: Jeudi 6 mai Session 2: Jeudi 20 mai	2: MIGRATION ET LIBRE CIRCULATION
Session 1: Mardi 8 juin Session 2: Mardi 22 juin	3: DROITS DES REFUGIES ET DROITS HUMAINS
Session 1: Jeudi 10 juin Session 2: Jeudi 24 juin	4: PROTECTION DES PERSONNES DEPLACEES A L'INTERIEUR DE LEUR PROPRE PAYS ET REINSTALLATION PLANIFIEE
PLENIERE DE CLOTURE	

Fin./